



HAL
open science

Mariages & Immigration – La Famille Algérienne en France, Abdelhafid Hammouche

Gunce Akpamuk

► **To cite this version:**

Gunce Akpamuk. Mariages & Immigration – La Famille Algérienne en France, Abdelhafid Hammouche. 2018. hal-01960274

HAL Id: hal-01960274

<https://hal.science/hal-01960274>

Submitted on 19 Dec 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Mariages & Immigration – La Famille Algérienne en France, Abdelhafid Hammouche, Presses Universitaires de Lyon, Lyon, 1994.

Günce Akpamuk

Abdelhafid Hammouche, met en évidence les situations différentes des immigrés algériens. En montrant les points de vue des différents acteurs familiaux, parents, fils, filles et les évolutions comparées du rapport à un territoire, à la société d'accueil et à ses lois, au pays d'origine et à ses règles, la position des acteurs familiaux dans l'espace social, il examine la manière dont le modèle familial, la scolarité, etc., jouent sur leurs vies ainsi que sur les stratégies familiales et matrimoniales. Il établit des typologies, liées aux stratégies et aux situations.

Pour montrer les évolutions des stratégies matrimoniales pendant ces 23 ans, l'auteur s'appuie sur l'étude de différentes générations. Il présente d'abord le quartier du Marais avec sa géographie, son histoire, son ancrage urbanistique, ses moyens à l'échelle du quartier ainsi que le regroupement et les segments qui caractérisent la vie sociale et culturelle. Il évoque les évolutions et les constructions qui ont transformé l'image du quartier et par là même le mode de vie des différentes générations. Puis il aborde les idéal-typiques comme le « sonac », le « lascar » et le « bu ».

Dans le chapitre 2, « Les mariages à Saint-Étienne », les mariages sont traités quantitativement puis qualitativement dans la ville et plus particulièrement dans le quartier du Marais. Hammouche montre l'évolution du mariage pour les primo-migrants et pour les enfants d'immigrés en dressant une typologie qui autorise une différenciation entre le mariage « émigré », le mariage « immigré » et le mariage « individuel ».

Enfin, il analyse la manière dont les stratégies matrimoniales sont conditionnées et structurées : le rôle joué par les parents, le choix du conjoint, les conflits entre parents et enfants sur la question du mariage. Le mariage des immigrés construit la situation migratoire en France. Dans le courant des années 1960-1982, à Saint-Etienne, on peut relever 1129 actes de mariages, classés selon 3 types : le mariage « traditionnel », « négocié », « individuel ».

L'évolution des stratégies familiales et matrimoniales

Le quartier du Marais se situe au nord de la ville de Saint-Etienne, de la rue Barrouin au boulevard Marechal-Lyautey. Au centre, l'usine de l'ex-CAFL, fondée en 1865 par Charles Barrouin. A cette époque, il fait construire les cités ouvrières pour héberger les ouvriers de l'usine, avec une école

primaire. Jusqu'en 1925, sous l'impulsion de l'usine, plusieurs cités sont construites jusqu'à Montreynaud. A partir des années 1960, le Marais perd de sa popularité, particulièrement après la construction de la Zone à urbaniser en priorité (ZUP) à Montreynaud.

Tout au long de cette période, le pôle industriel de Saint-Etienne recrute beaucoup de main d'œuvre, dans les régions voisines mais aussi à l'étranger. Les ouvriers français, espagnols, polonais, italiens, grecs et algériens se succèdent. Dès 1960, les ouvriers algériens sont majoritaires dans les usines. En 1921, 2,13 % de la population totale du quartier Marais-Montreynaud est étrangère. En 1982, le taux d'immigrés monte à 29,3 % dont 13,6 % d'Algériens. Sur 218 logements, 90 sont occupés par des familles algériennes.

De 1950 à 1960, le Marais est le dernier espace urbain construit autour du travail. Le quartier se situe au centre de la ville alors que les deux quartiers, la Bâtie et le Montreynaud à proximité du Marais, sont en périphérie. Quelques familles algériennes résident dans la Bâtie. Du Bâtie vers le Marais, c'est un passage obligé pour se rendre en ville. Mais dans les années de 1960 à 1982, l'évolution urbanistique ne modifie guère la position stratégique de la Bâtie par rapport aux autres quartiers. Dès lors, Montreynaud se développe avec la ZUP. Toutefois les cités du Marais sont vidées, à cause de la fermeture de l'usine. Dans ce contexte, on peut dire que le Marais est le lieu privilégié, central, où les immigrés s'installent.

En regardant les regroupements et leurs relations, on note qu'il y a des sous-communautés dominantes dans quelques regroupements et une sorte hiérarchisation de ces espaces. Les migrants d'origines et d'âges différents se trouvent dans quasi tous les regroupements. Par exemple, les Kabyles sont fortement majoritaires à la Chana et à Villars tandis que les Oranais se trouvent plutôt à la Romière, au Chambon Feugerolles. Enfin, les Zemmouris sont majoritaires à Moulin-Combat et à Saint-Chamond. On peut dire que la relation avec la région majoritaire et le statut matrimonial construisent les quartiers.

Selon la statistique du Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (SDAU), la population Algérienne comptabilise 17 610 individus, ce qui représente 40,2 % de la population étrangère du département. Ce taux augmente à 46 % en 1977, puis diminue à 33,5 % en 1980. Pourtant, avec 17 887 individus en 1980, la population algérienne demeure la plus importante du département.

Toutefois, en observant le tableau de la structure démographique des Algériens depuis 1972 jusqu'à 1980, on réalise qu'en 1972 les hommes sont 4 fois plus nombreux que les femmes : 11 125 pour 2583. Chaque année l'écart entre les hommes et les femmes se réduit, grâce, entre autres, au regroupement familial. En 1980, la proportion entre hommes (57%) et femmes (29%) tend à se stabiliser. Pour constituer l'histoire de la communauté, l'auteur distingue schématiquement trois périodes. La première, entre 1960 et 1967, avec la fin de la guerre d'Algérie, le quartier se replie sur lui-même. Puis, dans les années 1968-1974, c'est l'instruction des cartes de résidence, quelques familles du Marais emménagent rue de Molina-le-haut tandis que d'autres s'installent dans la ZUP de Montreynaud. Enfin, dans les années 1975-1982, le quartier du Marais perd de son attractivité.

Pendant le processus d'adaptation des migrants, il y a un décalage entre la société d'origine et la société d'accueil. Certes, tous ne connaissent pas les mêmes phénomènes de décalage. Les effets de la situation migratoire sont plus complexes et plus indirects pour les enfants d'immigrés. Pour la recherche sur l'adaptation des immigrés algériens au Marais, l'auteur pose ces questions : « En quoi et comment le rapport à la communauté d'origine est-il maintenu ou alors réaménagé » et « le groupement de migrants et la vie sociale dans un territoire donné génèrent-ils, au-delà des relations de voisinage en milieu urbain, un espace et des liens communautaires ? ».

Pour les migrants algériens, la religion joue d'abord un rôle important pour la construction de regroupement, puis l'habitat de l'entreprise, le statut social et les réseaux de parenté. Les primo-migrants se lient à la « djemà » (assemblée) du village tandis que les enfants ne partagent pas la même vision.

Selon l'approche d'assimilation de M. Gordon, il y a sept étapes. La première, « l'assimilation culturelle », qui peut ne pas être suivie d'autres étapes, est l'adaptation à la vie culturelle de la société d'accueil. Puis, « l'assimilation structurelle » est l'entrée des minorités dans les groupes primaires en tant que les bandes, clubs, associations. La troisième étape, « l'assimilation conjugale » est le choix d'un conjoint en dehors du groupe minoritaire. La quatrième étape, « identificatoire » où les individus s'identifient à la société d'accueil. La cinquième est « l'absence d'hostilité » à l'égard du groupe minoritaire. Pendant la sixième, le sentiment de discrimination disparaît jusqu'à atteindre l'ultime étape, « l'assimilation civique ».

L'auteur traite par ailleurs des phases de l'immigration. Dans ces trois phases, le positionnement des acteurs et des stratégies matrimoniales diffèrent selon les degrés d'acculturation ou d'intégration. La première phase est constituée d'une communauté mosaïque dans laquelle les groupes d'immigrés d'origine régionale différente sont juxtaposés. Pendant cette phase l'alliance-type fait référence aux règles en vigueur dans le pays d'origine et l'auteur parle de « mariage émigré ». Pendant la deuxième phase une communauté intermédiaire se constitue. La relation entre des groupes d'origine différentes voit le jour et l'alliance-type privilégiée est l'union avec un conjoint lui-même immigré, qui peut être originaire d'une autre région. L'auteur parle alors de « mariage immigré ». Les stratégies matrimoniales peuvent différer entre les parents et les enfants, de même entre le mariage traditionnel et le mariage individuel dont on observe l'émergence. Les enfants négocient avec leurs parents, représentants de la tradition. La troisième phase correspond à la communauté fragmentée. Elle coïncide avec l'éloignement des individus par rapport à leur famille et leur communauté. La génération socialisée en France fait alors un choix individuel, l'union mixte.

Pour observer les stratégies matrimoniales, il faut faire une recherche catégorique sur les parents et les enfants. Les changements sont différents selon le pays, la sous-communauté, la stratégie économique. La première catégorie de couples est traditionnelle. Ils parlent français banni à l'intérieur, les relations enfants-parents sont empreintes de respect.

Depuis les années 1970, les couples plus jeunes sont entrés dans un période de changements plus radicaux. C'est la deuxième catégorie de couples, les modernes. Les femmes ont gagné un nouveau statut en participant aux orientations économiques. En effet les couples traditionnels ne perdent pas de temps pour terminer une maison, ils ne sont pas plus innovants que les jeunes. Le couple moderne est l'élément pivot d'unité économique et d'association d'individus. Ses attentes matrimoniales sont plus floues. Les modernes se caractérisent par la conquête du « plaisir », par contre les traditionnels se caractérisent par la conquête du « devoir ».

On peut également noter des différences pour les enfants. L'habitus du primo-migrant comme le jardinage, l'usage optimal de la petite maison, le repérage de bons lieux, etc., sont les mêmes que par le passé. Toutefois les modernes ont ajouté le circuit du plaisir au circuit du devoir. Les enfants aussi ont des activités à l'extérieur du quartier.

Pour expliquer les situations des enfants à l'âge du mariage, l'auteur s'appuie sur l'exemple du Marais, en reliant trois parcours schématisés dans le même ordre : le premier axé sur les jeux (connecté avec l'intérieur et le bâtiment), ethniquement hermétique, le second axé sur les jeux de séduction avec des situations qui vont d'une faible mixité ethnique à des intégrations plus individuelles à des groupes français, et enfin le troisième, axé sur des pratiques culturelles avec une hétérogénéité ethnique et sexuelle. Les points de vue des garçons sur les règles sont différents par rapport aux trajectoires et aux attitudes à l'égard des traditions.

Selon les recherches, l'auteur avance quelques termes des terminologies des quartiers de la région : le « sonac » (c'est une abréviation de Sonacotra), le « lascar » (c'est une abréviation de la tête) et le « bu » (c'est une abréviation de malin). Puis il donne les exemples sur ces termes. Au début, le sonac, un garçon a scolarité courte ou sans diplôme, trouve un travail. Il est en relation avec d'autres jeunes, toutes origines confondues, pendant la pratique d'un sport puis participe aux fêtes arabes du quartier. Il soutient aux parents économiquement. Après le service militaire, il devient convenable pour le mariage comme une nécessité. Il l'accepte et rencontre sa femme. Au total l'épisode matrimonial complète. Les parents jouent un rôle important dans le choix de conjoint et dans la stratégie matrimoniale.

De même, le lascar, un garçon a scolarité courte, bénéficie des dispositifs d'aide comme l'aide de jeune, l'aide au chômage. Il passe ses temps dans le quartier ou dans des cafés en ville avec les jeunes de quartier. Il ne participe pas en général les fêtes du quartier, essaye d'échapper du service militaire. Il est toujours en conflit avec le père, la mère est toujours en fonction de médiation. Pour l'épisode matrimonial, il écarte les critères de sélection, puis interroge le rôle de parents. Selon lui il faut que se connaitre, s'entendre avec le fiancé avant le mariage.

Enfin le bu est un garçon a une scolarité longue en participant les activités culturelle et sportive avec les amis français. Il donne la main aux fêtes arabes, puis dans le quartier il a des relations courtoises. Néanmoins ses relations amoureuses sont durables. Il ignore la communauté, en sens plus politique, du quartier ou le rôle sociale de gens de quartier. Au total, on peut dire que le sonac est l'exemple du parcours des « jeux », comme des primo-migrants, le lascar est dans le parcours

« jeux de séduction » et puis le bu est dans le parcours de « pratique culturelles ». Puis, pendant ces trois idéal-types, la fille n'a pas un lieu officiel, pour choisir le conjoint ou proposer.

En observant les données quantitatives, nous voyons qu'en 1960, 1,27 % de mariages sont les mariages d'immigrés dans la ville de Saint-Etienne, en 1982 ce pourcentage de mariages d'immigrés augmente à 9 %. Sur un total de 31 692 mariages, le nombre de mariages d'immigrés est 1 129, dès 1960 jusqu'à 1982. Cette augmentation relie avec l'évolution démographique de la ville. La population est 209 000 en 1962, 226 695 en 1968, 204 762 en 1982.

L'âge moyen de mariage pour les hommes est 28,08 et pour les femmes est 23,25 sur 1 129 mariages. Dans 74 mariages sur 1 129, les deux époux ont le même âge. Dans 152 cas, la femme est plus âgée que l'homme et pour 903 c'est l'inverse.

229 mariages sur total est au Marais. Dans 13,1 % de ces mariages, les deux familles des époux sont du même quartier et dans 96 % de ces mariages, les couples résident chez les parents. Sur un total de 229 mariages, 193 hommes sont ouvriers, 10 sont employé, 7 sont étudiants, 8 sont techniciens, 4 sont commerçants et 6 sont de diverses professions. Puis 140 femmes sont sans profession, 43 sont ouvriers, 29 sont employées, 6 sont étudiantes et 11 sont de divers profession. 69 % de ces mariages, les couples sont maghrébins, 17,9 % de ces mariages un témoin est européen et l'autre est maghrébin, dans 30 cas les deux sont européens.

Pour les mariages d'immigrés de la ville, dans 36 % des mariages, les conjoints sont primo-migrant. Le pourcentage de mariages des enfants d'immigrés est 37,2 %. Puis 26,8 % sont les autres. Puis 69,4 % des conjoints algériens sont nés en Algérie et 30,5 % en France.

Toutefois, les éléments tels que, l'instauration des titres de séjours, le démarrage de la ZUP de Montreynaud, l'ouverture du boulevard périphérique, les démolitions des cités sont construit trois périodes. Le premier est entre les années 1960-67, le deuxième est de 1968 à 1974, puis le troisième est depuis 1975 jusqu'à 1982.

En combinant les données, dès 1960 jusqu'à 1982, l'âge moyen au mariage évolué. Entre les années 1960 et 1967, l'âge moyen au mariage pour les hommes est 31 et pour les femmes, c'est 21. Pendant les années entre 1975-1982, c'est 27 pour les hommes et 22 pour les femmes. Quand on fait une comparaison entre zone centrale de Marais et périphéries, pour les hommes c'est 28, pour les femmes c'est 21 au Marais, c'est 27 et 22 à Montreynaud, 29 et 22 à La Bâtie.

Comme on a déjà parlé un peu, tout au long des trois phases de communautés (mosaïque, intermédiaire et fragmentée) l'auteur sépare les mariages à trois types, en donnant les exemples. L'avancement, il commence avec « le mariage émigré » avec un conjoint choisi en Algérie dans la région d'origine, sa stratégie est liée avec la continuité avec le temps antérieur à l'émigration. Puis le deuxième, « le mariage immigré », avec un conjoint algérien et les parents sont traditionnellement active. Le troisième, « le mariage individuel », avec un conjoint avec une double rupture avec l'aire de recrutement et avec le facteur ethnique. Finalement, il ajoute un autre

mariage, en regroupant tous les autres mariages où l'on retrouve les autres Maghrébins comme Marocains, Tunisiens.

Les deux variables, « aire de recrutement » qui sépare trois valeurs, l'Algérie, l'immigration et la France, et « ethnicité » qui sépare deux valeurs, Algérien et non Algérien. Le différentiel d'âge entre les deux conjoints, la résidence après le mariage, le travail de l'épouse et la présence des parents sont les indicateurs retenus.

Pour ces trois types de mariages, l'auteur donne trois exemples. Le premier exemple est le mariage de Hocine et Malika qui viennent d'Algérie, de la même région. Le différentiel d'âge entre eux est 8 ans. Toutefois après le mariage, la résidence est patrilocale. Le second exemple est le mariage de Mehdi et Houria qui sont enfants d'immigré. Leur région d'origine n'est pas la même, le différentiel d'âge est plus réduit et ils habitent à néolocal résidence. Enfin le troisième exemple est le mariage de Lahcene et Solange qui sont Français et qui habitent à néolocal résidence. Le différentiel d'âge entre eux est réduit. D'ailleurs l'épouse travaille au contraire des deux premiers types et les deux épouses vivaient dans le même quartier.

Pendant ces 23 années, 102 mariages de 1129 mariages était le premier type de mariage, 415 était le deuxième, 348 était le troisième, 264 était le quatrième. Puis 239 actes de mariage célèbres entre les années 1960 et 1967, 317 mariages sont entre 1968 et 1974, puis 573 mariages sont entre 1975 et 1982. Dès 1960 jusqu'à 1982, le premier type de mariage est diminué de 18,4 % à 5,0 %, le deuxième type est augmenté de 31,7 % à 39,0%, le troisième est quasi pareil et le quatrième est augmenté de 17,9 % à 25,6.

Au Marais, les primo-migrants et les enfants d'immigré se séparent sur la région d'origine du conjurant. Dans les mariages de primo-migrants, à 68,9 % des conjoints sont de même région. En effet c'est 42 % pour les enfants d'immigrés. L'effet quartier est relativement faible pour les mariages des enfants immigrés. Puis l'âge moyen au mariage pour les primo-immigrants est 32 ans pour les hommes et 23 ans pour les femmes. C'est 25 ans pour les hommes qui sont l'enfant d'immigré et 21 ans pour les femmes.

Pour les unions mixtes, hormis un cas avec un conjoint turc, dans 38 sur 39 mariages les femmes et les hommes sont Maghrébins sur 348 unions mixtes. La majorité des conjoints des Algériens sont Marocains, suivant Tunisiens. Puis les enfants de couples mixtes se marient majoritairement avec des conjoints français.

L'auteur cherche ainsi les séquences du mariage au sein de famille et les effets d'autres mariages de la fratrie et de la vie sociale du quartier à ces séquences en montant les 7 familles et les trente-huit unions de tous ses enfants. 5 de ces familles ont venu au Marais juste à la veille des années 1960. Les deux sont arrivées au début des années 60. Deux familles sont venues de Nedroma, deux familles sont venues de la Petite Kabylie et trois familles sont venues de Zemmoura. Il y a 38 unions de ses 54 enfants, 14 filles et 24 garçons.

Pour expliquer les façons de proposer et de choisir un conjoint, l'auteur les sépare en trois groupes à partir du mode de choix. Le choix du premier groupe où les enfants relèvent du choix opère par les parents, s'appelle « traditionnel ». Le deuxième choix est « négocié » et les enfants et parents prennent la décision ensemble. Le troisième est « individuel » et l'enfant choisit son conjoint par seul. 20 enfants de ces familles marient avec le choix traditionnel. 6 enfants sont dans le groupe négocié et 12 enfants prennent la décision du mariage tous seuls. Puis on peut voir que le nombre de choix individuel augmente depuis 1960 jusqu'à 1982. Il n'y a pas de choix individuels entre les années 1960 et 1967 mais ce dernier augmente à 12, jusqu'à 1982. Puis il y a seulement 2 filles du groupe de choix individuel. Les choix traditionnels pourtant diminuent de 8 à 5.

Conclusion

Les stratégies matrimoniales commencent à transformer avec l'entrée des jeunes dans le marché matrimonial. C'est, ce qui change la dynamique du marché en contribuant à le recentrer sur le pays d'accueil et à favoriser le développement d'unions binationales. Dans le contexte de la redéfinition des stratégies matrimoniales et la logique de la famille nucléaire, la situation migratoire est une extension du marché matrimonial.

Pourtant les conflits des générations qui reflètent les oppositions interculturelles, voient le jour avec l'acculturation de la deuxième génération. La nouvelle génération supprime les habitus traditionnels. En regardant les trois périodes, le repli sur le quartier pendant 1960-67, le désenchantement entre les années 1968 et 1974 et le déclin dès 1975 jusqu'à 1982, il y a un doublement des mariages entre la première et la troisième période et un changement net des pratiques. Il y a une diminution du pourcentage des mariages traditionnels comme de 18,4 à 5 %, puis les mariages avec des Algériens d'autres régions augmentent de 31,7 à 39 %. Les mariages mixtes sont stables et le pourcentage des mariages d'autres Maghrébins et d'enfants de couples mixtes aussi augmente.

Les Algériens unissent mixte en tant que 40 % (90 % avec un conjoint français et 10 % avec un Maghrébin). Or ses enfants surtout marient avec les Français (85 %). 51,6 % des prénoms de ces dernières sont français, 48 % sont arabes ou kabyles, 31 % sont uniquement français et 44 % sont des deux origines.

Pendant ces années, on examine le déclin du mariage traditionnel avec son inadaptation à la société d'accueil. Les caractéristiques du mariage arabe en tant que la dot, la virginité, le poids du groupe perdent ses effets, puis ces dernières ne sont pas concernées avec la gratuité du sentiment, la liberté sexuelle, la prépondérance de l'individu de la société d'accueil. Certes les symboles de la culture originale continuent en tant que la lecture de la Fatihah lors du mariage. Pourtant ces changements constituent les évolutions fondamentales des immigrés. C'est ainsi que la situation migratoire de l'individu change par rapport à la position dans les rapports sociaux, à la génération, au sexe, à la situation dans la fratrie, à l'itinéraire scolaire, à la stratégie.

Donc pour résumer, on voit deux cultures différentes, français et algérienne. Premièrement l'adaptation des immigrés algériens à la culture français est difficile. Ainsi les primo-migrants sont plus traditionnel que les enfants d'immigré. Certes il y a différent typologies. Pourtant dans le temps, la mode de la vie, les types et les stratégies de mariages, les applications de la tradition, les relations entre les parents et les enfants évoluent en manière différente par rapports aux typologies et par rapports aux générations. Pour les apercevoir, l'auteur observe les immigrés, vivent à Saint-Étienne, spécialement au quartier du Marais, pendant les années 1960-1982.